

Constat de discussion sur la politique de modernisation sociale en PQR

Les partenaires sociaux de la PQR font le constat que la plupart des entreprises de presse de ce secteur d'activité souhaitent poursuivre la modernisation de leurs organisations du travail et tendre vers un mode de gestion sociale tenant compte des graves difficultés du secteur.

Ils constatent que les évolutions technologiques et organisationnelles des entreprises conduisent à réaliser en 2005 le programme suivant :

- poursuite des négociations sur la grille des ouvriers précisant les filières au sein desquelles s'inscrivent les évolutions de métiers, compétences, qualifications et ce, dans tous les secteurs de l'entreprise où ces filières sont identifiées ;
- bilan de la mise en œuvre de la grille de classification des employés en application de l'accord du 12 décembre 2002 ;
- bilan de l'application de la convention collective de l'encadrement, notamment la grille de classification ;
- négociation sur la mise en place concertée d'un dispositif de départs anticipés de salariés, étant précisé que la dotation publique mise à la disposition des entreprises est attribuée prioritairement à la gestion des sureffectifs générés par les réorganisations des entreprises mais aussi au financement des actions de formation liées aux évolutions professionnelles des salariés ;
- ouverture de négociations sur la mise en place des dispositions relatives à l'égalité professionnelle des hommes et des femmes ;
- déclinaison au niveau de la PQR des dispositions négociées dans la profession, sous l'égide de la FNPF, en application de la loi du 4 mai 2004 sur la formation.

Les partenaires sociaux s'engagent à tout mettre en œuvre pour parvenir à la réalisation de ce programme .

Paris le 5 janvier 2005

Pour le SPQR
M. Bruno HOCQUART de TURTOT



Pour la FILPAC-CGT
M. Jean-Marc BEAUVAIS



Pour la FILPAC-CFDT
M. Philippe DEBRUYNE

Pour FO LIVRE
M. Patrice SACQUÉPÉE

Pour SNPEP-FO
M. Thierry NOLEVAL

Pour la CFTC
M. Christian LEDOUJET

